

La composition des listes électorales aux Partis Socialistes

par Jan CEULEERS,

Chargé de cours à la Vrije Universiteit Brussel.

★

Jusqu'au début de la décennie écoulée, on pouvait préconiser sans trop se hasarder que le parti le plus démocratiquement inspiré quant à la désignation de ses candidats pour les élections législatives, était le parti socialiste.

Le PSB devait cette réputation flatteuse à une bien vieille tradition imposant l'organisation de pré-élections internes en vue de la confection des listes des candidats (« polls »).

De cette manière, tous les affiliés au parti socialiste avaient l'occasion de participer à ces travaux préparatoires d'une extrême importance, étant donné que, comme il a été démontré ailleurs (1), l'ordre dans lequel les candidats figurent sur les listes est presque exclusivement déterminant pour leur élection ultérieure.

Bien sûr, la consultation des affiliés peut se faire par plusieurs techniques : par le biais d'assemblées générales, de congrès, de conseils ou de polls. Mais du point de vue purement partisan, le poll fournit indiscutablement le maximum d'apport démocratique, puisqu'il permet l'intervention directe des affiliés lors des opérations de composition des listes.

(1) DEWACHTER W. De voorverkiezingen tot samenstelling van het Belgisch parlement, in : *Onze Alma Mater*, jg. XXIV, nr 3, Leuven, 1970, pp. 156-172.

DEWACHTER W. De machtstoeiwijzingsfunctie van de voorkeurstemmen bij de Belgische parlementsverkiezingen, in : *Tijdschrift voor Geschiedenis*, XCII, 1979.

DE WINTER L. Twintig jaar polls, of de teloorgang van een vorm van interne partijdemocratie, in : *Res Publica*, volume XXII, 1980, n° 4, pp. 563-585.

Nous avons déjà eu l'occasion de nuancer nettement cette image de parti des polls et par voie de conséquence de parti plus démocratique que les autres ; une image que malgré tout on continue à lui attribuer (2).

Il est vrai que la situation se présente tout autrement au Nord et au Sud du pays. Les socialistes francophones tiennent beaucoup plus à la tradition des polls comme d'ailleurs leurs statuts arrondissementaux le prescrivent, même si ces statuts permettent des dérogations en cas d'élections anticipées.

En Flandre, par contre, la pratique des polls s'est perdue petit à petit dans la plupart des fédérations d'arrondissement, où aujourd'hui ce sont les congrès ou les assemblées générales qui se prononcent sur les listes des candidats préparées et proposées par le comité d'arrondissement.

La composition des listes du Socialistische Partij pour la Chambre.

A peine deux des dix-sept fédérations d'arrondissement flamandes ont organisé un poll en 1981 : Anvers et Turnhout. Pour la fédération anversoise, il ne s'agit que d'une poursuite d'une ancienne ligne de conduite. A Turnhout, par contre, la réinstauration du poll est une innovation :

Fédérations d'arrondissement	Poll	Congrès
Bruxelles-Hal-Vilvorde	—	2
Anvers	5	—
Malines	—	1
Turnhout	1	—
Louvain	—	2
Tongres-Maaseik	—	2
Hasselt	—	2
Gand-Eeklo	—	2
Audenarde	—	—
Alost	—	2
Termonde	—	1
Saint-Nicolas-Waas	—	1
Bruges	—	1
Furnes-Dixmude-Ostende	—	1
Ypres	—	—
Courtrai	—	2
Roulers-Tielt	—	1
	6	20

(2) CEULEERS J. De lijstensamenstelling in de BSP, in : *Res Publica*, volume XIV, 1972, n° 2, pp. 239-250.

CEULEERS J. De lijstensamenstelling in de BSP, in : *Res Publica*, volume XVI, 1974, n° 3-4, pp. 373-386.

CEULEERS J. De lijstensamenstelling in de Belgische Socialistische Partij, in : *Res Publica*, volume XLX, 1977, n° 3, pp. 411-421.

pour autant que nous avons pu vérifier, ce type de mécanisme de sélection n'a plus été pratiqué dans cette fédération depuis 1958 au moins.

En comparaison de la situation en 1977, l'on peut donc constater que la pratique du poll est de nouveau en progression ; en effet, pour les élections de 1977, seule la fédération anversoise avait recouru au système des pré-élections internes pour composer ses listes de candidats.

Ainsi, en 1981, six élus à la Chambre doivent leur place sur la liste au poll, soit 23,1 %. Les autres élus ont été sélectionnés et classés en ordre utile par les congrès d'arrondissement respectifs (20 élus, soit 76,9 %).

Il est à noter que contrairement à ce qui s'est parfois produit dans le passé (3) aucun des candidats n'a été placé hors poll.

La participation des affiliés SP aux polls.

Il ne suffit pas qu'un parti offre l'occasion à ses affiliés de s'intéresser directement à la désignation des candidats aux élections législatives, encore faut-il que les affiliés s'en servent amplement, sinon la démocratie interne ne reste qu'une intention purement théorique nullement confirmée dans les faits.

C'est pourquoi il est utile de mesurer le degré de participation des affiliés aux opérations de poll. Il n'est malheureusement pas toujours aisé de mettre la main sur les résultats exacts des pré-élections internes et du nombre des affiliés qui y ont participé. Tirer des conclusions significatives à cet égard n'est dès lors pas toujours facile. Nous y sommes quand même parvenus pour les deux fédérations flamandes concernées (4).

Le pourcentage de participants aux polls par rapport au nombre d'affiliés est assez faible, voire décevant. Là où la comparaison est possible,

Degré de participation aux polls SP

Fédérations	Participants	Affiliés	%	Electeurs	%
Anvers	9.154	21.134*	43,3	127.014	7,2
Turnhout	2.180	4.753*	45,9	39.607	5,5
	11.334	25.917	43,7	166.618	6,8
Autres	—	88.005*		577.968	
	11.334	113.922*	9,9	744.586	1,5

* Nombre d'affiliés 1980.

(3) Par exemple : Jos van Eynde en 1974.

(4) Ce n'est point le cas pour les fédérations du PS.

notamment à Anvers, l'on peut constater même une nette régression par rapport à 1977, bien que les chiffres de 1974 et de 1971 se situent dans le même ordre de grandeur.

<i>Fédération</i>	1971	1974	1977	1981
Anvers	43,7	43,2	47,4	43,3

Confronté avec ces données là, on est amené à s'interroger sur la valeur intrinsèque de ce genre de pré-élections internes dont plus que la moitié des affiliés semble se désintéresser. Bien sûr, on rétorquera que les absents ont tort et que c'est de bon droit et parfaitement concevable que la partie la plus militante, la plus active, la plus consciente de la base du parti décide de la composition des listes électorales. C'est indubitablement correct, mais n'empêche qu'une sorte de vote obligatoire, similaire à celui pour les élections elles-mêmes, pourrait conduire à un tout autre résultat. C'est une considération d'autant plus valable, étant donné l'importance du moment même de la composition des listes dans le processus électoral global : dès l'ordre des candidats déterminé, l'électeur n'aura plus la moindre chance de le renverser, les rares exceptions confirmant la règle.

Par ailleurs, l'électeur, lui, s'avère être le grand méconnu dans tout système de composition des listes. A peine 1,5 % de l'électorat socialiste flamand a été impliqué directement, par le biais du poll, dans la désignation des candidats. A la lumière de ce qui précède par rapport au rôle limité de l'électeur quant au choix définitif des candidats le jour des élections, cette constatation prend toute sa signification.

Le renouvellement du groupe parlementaire SP.

Le groupe parlementaire à la Chambre des Représentants comprendra six nouveaux venus (soit 23,1 %) : M. Colla (Anvers, parlementaire européen démissionnaire, ancien échevin de Deurne, ancien président des Jongsocialisten), G. Bossuyt (Courtrai, secrétaire syndical), H. De Loor (Alost, secrétaire syndical), L. Van den Bossche (Gand-Eeklo, avocat, ancien président des Jongsocialisten, membre du Bureau national du SP), N. De Batselier (Termonde, administrateur-général de la Communauté flamande démissionnaire, ancien chef de cabinet du ministre de la Communauté flamande, M. Galle, ancien président des Jongsocialisten) et H. Rubens (Maaseik-Tongres).

Leur arrivée dans le parlement national est due soit au gain d'un siège (Rubens), soit à l'application des règles de cumul de mandats publiques ou de limite d'âge au précédent titulaire (Bossuyt, De Loor, Van den

Bossche), soit encore au jeu du poll (Colla), soit enfin à une décision du congrès d'arrondissement (De Batselier).

Comme par le passé, le degré de renouvellement reste donc assez marqué :

— 1971 :	18 %.
— 1974 :	23 %.
— 1977 :	26 %.
— 1981 :	23 %.

Ce phénomène de rajeunissement et de renouvellement permanents de ses parlementaires est assez caractéristique pour le SP.

La composition des listes du Parti Socialiste pour la Chambre.

Dans neuf des treize fédérations le poll est resté à l'honneur. Vingt-cinq des 35 élus doivent leur place sur les listes au poll, soit 71,4 %. La fédération de Tournai-Ath-Mouscron décida de placer sa tête de liste hors poll (Delhaye). De même pour la fédération liégeoise où l'ancien président national du parti Cools fut placé hors poll en tête de liste.

Un phénomène politique nouveau s'est produit pendant la période pré-électorale, à savoir l'éclatement du Rassemblement Wallon et le rapprochement entre l'aile gauche de ce parti, regroupée sous le sigle RPW (Rassemblement Populaire Wallon) d'une part et le Parti Socialiste d'autre part. Des contacts fort serrés ont eu lieu entre des négociateurs de ces deux partis en vue de l'établissement de listes-cartel ou de listes communes pour les élections législatives.

Fédérations d'arrondissement	Poll	Congrès	Remarques
Bruxelles-Hal-Vilvorde	—	4	
Nivelles	—	1	
Tournai-Ath-Mouscron	2	1	Delhaye hors poll
Mons	4	—	
Charleroi	6	—	
Soignies	2	—	
Thuin.	1	—	
Huy-Waremme	2	—	
Liège.	5	2	Cools première place hors poll; Mottard sixième place hors poll
Verviers	—	1	
Arlon-Bastogne-Marche-Neufchâteau-Virton	—	1	
Dinant-Philippeville	1	—	
Namur	2	—	
	25	10	

Ces efforts ne se sont pas soldés partout par un succès complet. Le PS de Charleroi, qui avait entamé des pourparlers avec le président du RPW, Yves de Wasseige, a finalement rompu les contacts, en publiant un communiqué de presse concluant « qu'au lieu d'un accord électoral négocié à chaud et précipitamment, il est préférable de reprendre et d'approfondir au lendemain du scrutin prochain des contacts en vue d'un élargissement réaliste d'une union de la gauche dans la région ».

A Nivelles, le congrès fédéral du PS décida à une large majorité d'ouvrir ses listes à certains membres du RPW. Quatre places leur furent réservées, la quatrième sur la liste de la Chambre (c'est-à-dire en ordre inutile) et la troisième sur la liste du Sénat (idem) constituant les plus intéressantes. A Verviers également, un accord fut conclu entre le PS et le RPW; il accorda la deuxième place à la Chambre de la liste PS à J.-M. Happart et la troisième sur la liste du Sénat à J. Evrard.

C'est à Liège que les négociations ont abouti à un large accord ayant un certain impact sur les listes électorales du PS étant donné que des places en ordre utile furent réservées à des candidats du RPW. Ainsi, à la Chambre la sixième place (en ordre utile) et la huitième (place de combat) revinrent à un RPW, M. Mottard étant élu à la sixième place. Pour le Sénat, la cinquième place (en ordre inutile) fut attribuée hors poll à un candidat du RPW. Dans une déclaration commune, faite le 13 octobre 1981 à Liège, les dirigeants locaux du PS et du RPW précisèrent qu'ils se présenteraient aux élections sous le sigle du PS. Il fut convenu que la campagne serait menée dans le respect de l'identité propre aux deux formations et de leur programme, mais en concertation.

Toutes ces décisions furent approuvées par les congrès fédéraux d'arrondissement respectifs.

Compte tenu des candidats du RPW (Mottard à Liège) et du PS (Cools à Liège et Delhayé à Tournai-Ath-Mouscron), tous placés hors poll en ordre utile, le nombre d'élus de la liste PS pour la Chambre désignés par le congrès est de dix, soit 28,6 %. Comparé aux scores des élections précédentes, il se dégage une stabilisation de la pratique du poll dans les fédérations d'arrondissement du PS, voire une reprise par rapport à 1977.

	Nombre d'élus désignés par		
	Poll	Congrès	Autrement
— 1971	23 (71,9 %)	7 (21,9 %)	2 (6,2 %)
— 1974	29 (87,9 %)	3 (9,1 %)	1 (3 %)
— 1977	22 (62,9 %)	13 (37,1 %)	—
— 1981	25 (71,4 %)	10 (28,6 %)	—

Degré de participation aux polls PS.

Tout comme pour les fédérations d'arrondissement flamandes il importe de savoir dans quelle mesure les affiliés au parti ont participé aux opérations de composition des listes. Plus que par l'organisation d'un congrès ou même d'une assemblée générale, la démocratie interne du parti à l'occasion de l'établissement des listes électorales est assurée par la mise sur pied d'élections internes, les polls. Le tout est de savoir si les affiliés saisissent l'occasion qui leur est offerte d'intervenir directement dans le processus. Contrairement aux constatations auxquelles nous sommes parvenus pour les polls des socialistes flamands, le degré de participation dans les fédérations francophones est plus élevé, sous réserve toutefois du caractère incomplet des données dont nous avons pu disposer.

Fédérations	Participants	Affiliés	%	Electeurs	%
Liège	15.606**	34.209*	45,6	151.763	10,3
Charleroi	11.830**	20.330*	58,2	103.851	11,4
Mons	7.815**	11.025*	70,9	63.664	12,3

* Nombre d'affiliés au 30 octobre 1981.

** Estimation d'après résultats partiels.

L'évolution de la participation aux élections internes montre une certaine stabilisation à Liège, un recul léger mais constant à Charleroi, et une reprise frappante, après une période de sérieux reculs, à Mons.

Fédérations	1971 %	1974 %	1977 %	1981 %
Liège	52,5	45,5	45,5	45,6
Charleroi	62,7	62,0	60,2	58,2
Mons	68,9	66,7	61,7	70,9

Les données trop fragmentaires et incomplètes ne nous permettent pas d'en arriver à des conclusions définitives. Tout au plus on pourrait — d'une manière générale — en dégager une certaine stabilité dans le comportement des affiliés vis-à-vis des polls : en prenant pour base de nos calculs les chiffres des trois fédérations d'arrondissement dont les résultats du poll nous est connu, on peut dire que 54 % des affiliés (soit 1 sur 2) font usage de leur droit de participer à la composition des listes, là où l'occasion leur en est offerte. C'est un chiffre sensiblement plus élevé qu'en Flandre (43,3 %), mais il reste néanmoins fort bas. Par conséquent, les observations que nous avons formulées quant à la situation en Flandre sont toutes aussi pertinentes pour les fédérations francophones.

Le renouvellement du groupe parlementaire du PS.

Sept nouveaux élus ont fait leur entrée au groupe PS de la Chambre (soit 20 %) : Y. Harmegnies et G. Lafosse (Mons), J. Collart (Charleroi), J. Mottard (Liège), R. Collignon et G. Coëme (Huy-Waremme) et Ph. Moureaux (Bruxelles Hal-Vilvorde). Leur apparition dans la politique nationale est due soit à un gain de sièges (Lafosse, Collart, Collignon), soit à l'application de la règle de la limite d'âge ou du cumul (Coëme remplaçant Leburton, Y. Harmegnies succédant à Hurez), soit encore à une décision du congrès fédéral (Mottard, Moureaux).

Plus encore que pour les socialistes flamands le groupe parlementaire du PS s'est renouvelé de façon assez profonde et constante :

— 1971 :	37 %.
— 1974 :	21 %.
— 1977 :	29 %.
— 1981 :	20 %.

Toutefois, il est à noter que pour deux des sept nouveaux élus l'on pourrait difficilement maintenir qu'il s'agit de néophytes politiques. En effet, tous deux, Ph. Moureaux et G. Coëme, ont été ministre extraparlémentaire dans le gouvernement Eyskens. En outre, R. Collignon (Huy-Waremme) est déjà un ancien de la Chambre, puisqu'il y a siégé de 1971 à 1974.

Conclusions.

La pratique du poll est généralement bien respectée par le Parti Socialiste (francophone) ; par contre, elle est presque complètement abandonnée par les fédérations flamandes où seuls Anvers, et pour la première fois depuis de longues années Turnhout, ont organisé des pré-élections internes.

La participation des affiliés à ces polls est plutôt faible, oscillant de 43,3 % à Anvers à 70,9 % à Mons. Le caractère prétendument démocratique de ce genre de mécanisme de sélection est dès lors sujet à caution. Le rôle des congrès, même en Wallonie, est devenu prépondérant pour régler des cas estimés « difficiles » ou « délicats » (Bruxelles-Hal-Vilvorde, Termonde, Liège), par exemple les places réservées hors poll pour certaines têtes de listes ou pour des candidats ne satisfaisant pas aux conditions.

Il ne semble pas y avoir de relation directe entre le mécanisme de désignation des candidats choisis (poll ou congrès) et le renouvellement des groupes parlementaires.

Summary : The designation of the socialist candidates at the Belgian general elections.

The splitting of the Belgian Socialist Party into two autonomous parties for Flanders and Wallonia in 1978 stressed the earlier observed trend to abandon the procedure of internal pre-elections for the purpose of composing the parliamentary candidate-lists.

The technique of the so-called party-polls is well respected in the French speaking socialist party (Wallonia), but almost completely abandoned in Flanders, where it has been replaced by arrondissemental congresses. Besides, members' participation in these polls, if organised, is rather low.

